JOURNAL QUOTIDIEN.

EDITION ERBDOMADAIRE

ARAISSANT

SAMEDI MATIN,

Uontenant toutes les matiè e publiées pendant la semaine

dans l'édition quotidienne.

### LEDITION HEBDOMADAIRE

Remissant en un seul numéro teutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

### BUREAUX ET ATELIERS Vente d'une Propriété de Va-

No 73 Rue de Chartres,

MARKE CONTY DO BIENVILLE

SDIVIOU MERDOMADARES

# L'ABEILLE

The state of the s

Public tons les jours, en outre de matières politiques, littéraires et locales

Des Dépéahes Télégraphique esmplètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étran-

Da Bulletin Auritime;

iste des Navires en par tance dans les ports étrangen et américaine pour la Mouvelle-

Une Liste des Navious dans le port de la Houvelle-Orléans;

Un Bullotin Financies;

Un Bulletin Commercial:

Les legeres de départ et d'active.

Bureaux et Ataliers

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNOHOR JUDICIAIRY. Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District. Formant l'encoignure des rues Caron

delet et Delachaise. Connue comme No 3505, rue Caron-

delet. Mme John Gauche vs Mme Laura N Angell.

Angell.

OUR CIVILE DE DISTRICT, pour la parcisse d'Orléans—No 58,833—Envertu d'un writ de saisse et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléans, dans l'affaire oi-dessus intiulée, le procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Barenne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après déorite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de tetre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 428, borné par les rues Carondelet, Delachaise. Baronne et Foucher, formant l'encoignure des rues Delachaise et Carondelet, et mesurant cent quarante six pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, cent trente-cinq pieds, trois ponces et deux lignes en largeur dans le fond, cent quarante-huit pieds deux pouces de profondeur et façade à la rue Delachaise et cent quarante-sept pieds, neuf pouces de profondeur et recté vers la rue Foucher, le tout en mesure américaine, ladite propriété se compose des lots 1, 2, 3, 4 et 21 et deux tiers partie du lot cinq d'après le plan de ladite propriété snneré à un acte de vente passé pardevant W. T. Latham, notaire, le 26 mars 1863; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, Canditions—Comptant sur la Cenditions—Comptent out les lieux.

FBANK MARQUEZ,
Sheilf civil de la paroisse d'Orléans.
Edwin T. Merrick, avocas pour la plaignant
10juin—10 16 23 30—juillet 7 13

ANNONOE JUDIOIAIRE. Vente d'une grande portion de terrain de valeur dans le Sixième District.

Faisant face aux deux rues Soniat et Dufossat, entre les rues Breslau et Long.

Mme Mary A. Vaught, femme de D. A. S. Vaught, ve Emile Jordy. A. S. Vaught, ve Emile Jordy.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans — No 59,478 — En
vertu d'un writ de saisie et vente à moi
adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire
ci-dessus initiolée, je procèderai à la vente
à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues
Carondelet et Baronne, dans le Premier District de estte ville, le JEUDI, 13 juillet
1899, à midi, de la propriété ci-après décrite,
à asvoir—

les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et démendances y ap-partenant, située dans le Sixième District de partenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de cela communément nommée Faubourg Avart et dans. l'ilet borné par les rues Dufossat. Breslau. Long et Soniat, laquelle cet numérotée 92 sur le pian original dudit Faubourg Avart et laquelle dite portion de terre est située sur le rue Soniat à une distance de cent pieds de l'encoignure des rues Soniat et Breslau, et meaurant cent pieds de face à la rue Soniat sur deux cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au trave s'à la rue Dufossat sur laquelle elle a une façade de cent pieds et étant borné sur le côté vers la rue Breslau par la propriété transférée à A. F. Allison, le 9ème jour de mai 1877. Saisi dans l'affaire ci-desens.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Bhérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Denègre, Blair & Denègre, avocat pour la plaignante.

9 juin-9 16 23 30-juil 7 13 ANNONCE JUDICIAIRE.

du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Marais et Annette, (dans l'aiet borné par les dites rues et les rues St-Antoine et Ur-

quhart. The Jackson Brewing Co., vs Gustave Villermin.

Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

paroisse d'Orléans.—No 59,443.—En vertu
d'un writ de saisie et vente à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la pareisse d'Orléans, dans l'affaire oi-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'onchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue
Commune, entre les rues Carondelet et Bareane, dans le Premier District de cette-ville,
le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portaon de terre, ensemble
avec les bâtisses et amélicrations qui s'y trouvent. (excepté l'église qui appartient aux locataires) et toutes les dépendances qui y
appartiennent, située dans le Troisième cataires) et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisieme District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annette. Et Antoine, Urqubart et Marais (anciennement Merales), laquelle portion de terre forme l'encoignure c'es rues Marais et Annette, et mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes sur la rue Marais sur soixante-trois pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Annette. Saisi dans l'affaire ot dessus.

Canditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

E. K. Skinner. avocat pour les plaignants.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE. W. A. Pollock Liquidating Commis-

sionner Bank of North America. Mme Veuve Hodgine and Arthur

Mme Veuve Hodgins and Arthur Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pavinsse d'Orléana—No 53.202—En vertu d'un wit de fier facias coute Arthur Hodgins à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parolesse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus inituiée, le procederai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les dioits, titres et intérêts du défendeur, Arthur Hodgins, dans succession de son défunt père, John S. Hodgins, ledit intérêt étant un huitième d'intérêt indivisé dans et à toute la prepriété, qui comporait autrefois ladite succession, tout argent et propriété mobilière et si écialement dans le stock de marchandises, et meubles de maiou, effets et siocks dans la pessession et entre les mains de Ame Alice Hodgins; et de plus, spécialement dans et à la suivante décrite propriété foncière, située dans la pasoise d'Orléans, Etat de la Louisiane, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voles, servitudes, privilèges et avantages, à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, sitté dans le Fremier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Witte (maintenant Bassin) Benton (maintenant Franklin), Clio et Erato, et désigné par le No neuf de l'ilet 225, sur le plan de B. T. Nichols, architecte, daté le 27 février 1852, et dépasé pour 'efférence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant vingt-ne in pieds de face à la rue White ou Bassin, sur une profondeur de ceut douze pieds, onze pouces et cirq lignes entre lignes parasitées étant la même propiété que le défant onn S. Hodgins acquit durant la communant étacquêts et gains qui aviatait entre loi et as dite veuve, Mme Alice Hodgins, par acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 5 mais 1881, enregistré dans le

90 o 242.
Sais: dans l'affaire oi-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléare
Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.
16 juin-16 17 23 30-juil 7 14 20

VENTES A L'ENCAN.

# Harry H. Hodgson,

ANNONCE JUDICIAIRE. JOLI COTTAGE DOUBLE ET NEUF.

No 4917 et 4919, rue Dryades, entre les rues Roberts et Upperline. Succession de Vve George Buyatt. JEUDI, 6 JUILLET 1899.

DEUDI, 6 JUILLET 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune— Le JEUDI, 6 juillet 1899 à midi à la Bourse de propriétés foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District peur la paroisse d'Orleans Division C Dossier No 58,553, daté le 31 mai 1899, dans l'affaire de la succession de Angeline Bienvenu, Vve de George Buyatt, à l'enchère publique il sera vendu:

Deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Upperline et Robert, ensemble avec toutes les bâtssess et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 11 et 12, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun 30 rieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, connu comme les Nos 4917 et 4919 rue Dryades.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumant. en plus, les tares dues et exigibles en 1899 et fera un dépôt de 10 000 comptant à l'acquidication.

Actes de vente parévent F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu de l'intérieur.

2 juin—2 4 11 18 25—juil 25 6

VENTES PAR LESHERIF.

ANNONOR JUDICIAIRE. Vente d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Philip et Sud Robertson.

Connue comme No 2601 rue Philip. Emanuel Smith vs Théodere Pade-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parciase d'Oriéans, No 59,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adreisé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procédersi à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, ie JEUDI, 6 juillet 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite. à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus appartenant où de et dépendances là dessus appartenant où de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip Jackson, Magnolia et Sud Robertsen; ledit lot deterre formant l'encoignure des rues Philip et Sud Robertson, me surent trente pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Philip; quatre-vingt-quinze pieds onze pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Sud Robertson et quatre-vingt-treize pieds huit pouces et quatre-lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente pieds mus pouces et trois lignes sur la ligne du fond.

ligne du fond.
Saisi dans l'affaire oi-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléars.
Théo. Cotonio, avocat pour le plaignant.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District-

Connue comme Nos 620 et 624, rac Ste-Marie, entrelles rues St-Tho-

mas et Chippewa. Canal Bank ve Armand Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59.465—En vertu d'un writ de raisie et/vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ol-desens intitulée, je jprocéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encauteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ou après décrite, à savoir—Dany certains lots de terre anamblements.

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et amélierations qui extrouvent, droits, voies, habitudes, servitudes, et dépendances à cela appartenant situés se trouvent droits, voies, habitudes, servitudes, et dépendances à cela appartenant situés se trouvent et étant dans le Faubourg Nuns, Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 35 mairtenant ilet No 68 borné par les rues Ste-Marie, Fulton ou 35 Thomas, St Ajndré et Chippewa. Un desdits lots est désigné par le No vingt sept, d'après le plan dresée par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafa vette, daté inin 1847 et déposé comme plan No 50 du livre de plans No deux de William Christy, autrefois un notaire en cette ville, et mesurant trente-deux pieds de face sur laditerne Ste-Marie sur c. at vingt-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondenr entre liques parallèles. Et l'autre lot est désigné par le No vingt-huit sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil le 17me jour de décembre 1851, et déposé en l'étnue de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente-cinq pieds, hint pouces six lignes de face à la rue Ste-Marie sur cent quatre-vingts pieds de profondeur entre lignes parallèles. quatre-vingts pieds de profondeur entre lignes

parallèles.
Saisi dans l'affaire di-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Stai, if Civil de la Paroisse d'Orleans.
Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.
9, juin—9 16 23 30— juil 7 13

ANNONOE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Premier District-

Etant la batisse ardoisée à deux étages en briques,

Conque comme le nouveau No 832 (vieux No 239) rue Baronne, entre les rues Julie et

St-Joseph. Mme Frances E. Patton ve Mme Georgia J. Muncy.

gia J. Munoy.

COUR CIVILE DE District pour la parcisse d'Orléans No. 59,420 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Parcisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourae des Enoanteurs, No 840 rue Commune, entres les rues Osrondelet et paronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1899, à midi, de la propriété éi-après décrite, à savoir—

Un let de terre even toutes les bâtisses et

Un lot de terre avec toutes les bâtisses e Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voice, privilèges, servitudes et avantages y apparienant, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julie et St-Joseph, et mesurant, mesure auglaise, vingt-cinq pieds à la rue Baronne, la même façade sur une allée de vingt pieds sur une profondeur entre lignes par-lièles de cent cinquante-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lienx.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroiase d'Orléans.
Mércer W. Patton, avocat pour la plaignante.

mante.

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé par la plaignant d'annouver que la plaignante acceptera jusqu'au montant de son jugement (de \$3,300 avec 8 00 du 10 septembre 1897 jusqu'au paiement) un tiera ou plus comptant et la balance en billets de un et deux ans, portant intélét au taux de 8 010 par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité relatives au transfert de laipolice d'assurance, 5 010 hunoraires d'avocat en cas de procès, etc. etc. 23 juin—23 24 30—juillet7 14 21 27

VENTES A L'ENCAN-

# E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE. COTTAGE DOUBLE. Nos 515 et 517 rue Première, entre les rues Rousseau et St Thomas.

COTTAGE SIMPLE. Avec Ecurie, rue Quatrième, entre les rues Chippewa et Annonciation. Encoignure des rues Newton et Quatrième, dans la Paroisse Jeffersou, Gretna, Louisiane.

Succession de Mme Rosa Demuth. Succession de Mine Rosa Demuth.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans. No 59,268:

En vertu d'un ordre à moi adressé
par l'Hon. Cour Civile de district
pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire
ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à
l'enchère publique à la Bonrse des Propriétés
Foncières de la Nouvelle-Orléans. No 717 rue
Commune, entre les rues St Charles et Caron
delet, dans le Premier District de ette
ville, je MERCREDI, 26 juillet 1899,
à midi, la propriété ci-après décrite, à
savoir:

s mot, as prophete observes described aver toutes les bâtisses et améliorations qui sy touvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances à cela appartenant devas de la condant devas de la condant de la co on de quelque façon en dépendant dans l Quatrième District de cetté ville, dans l'ile

tigurent et tous les droits, viess, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant on de quelqué façon en dépendant, dans le Quatrième District de cetté ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Annopciation, Chippewa et Washington, ledit lotrest désigné, par le Numéro Quatorze sui un plandres é par W. T. Thompson. voyer, sons la date du 16 avril 1840 et dépoé pour référence en l'étude de H. B. C. nas ancien not sirpe en cette ville en mesurant drente pieds (30) de face à la rue Quatrième, sur cent vingt-cinq pieds (125) de profond ur enque signes parallèles, sequis par ledit l'ann. Denaith pendant la communanté d'arquéraet de rains existant entre lui et ladite défunte, ce le l'étaliv Building and Loan Association par con passé paries attained fetts, livre 157, to lo 346.

2º Un certamiot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, siné dans le quatrième district de cette ville, dans l'illet borné par les rues Preuière. Sorapuru, Rousseau et Fulton, maintenant St. Thomse, mesurant ving neuf pied (29) cinq pouces et cinq ligne-de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt, pieds entre lignes parallèles egalement sequis par ledit Frank Denarth d'après le dit acte passé pardevant Theo Cotonio, notaire, le 24 avril 1995.

3º Un certamiot de terre ensemble avec tous les droits, voics, servitudes, privi éges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Michaniekham, parosse Jefferson, Etat de la Louisiane, et désigné comme let numéro quatre de menarant cinquante pieca (500) de face à la rue Quatrième. Quatrième Lavoleier et Newtor, d'après un plan dressé par Hugh Gran: voyer, daté le 2 février 1842 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire en est ville de la Nouvelle-Orléale, ledit lot formant l'encolgruire des rues Newton et Quatrième, cent vingt six pieds (126) et cinq pouces de profondeur et façade à la rue Newton, cent vingt six pieds (126) et cinq pouces de la l

Edgar M. Cahn, avocat 23 juin-23 30-juil 7 14 21 26

# Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

### OLLERésidence - Cottage

7710 RUE MAPLE,

SUR DEUX LOTS DE TERRE

Succession d'Eugène Gaudinese

No 58.851-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléane.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A.

Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138
rue Carondelet—
JEUDI, 27 inin 1899, A midi, a la Bourse
dos Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques,
en vertu d'un ordre daté le 19 juin 1899 de
l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite c'our,
Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la
propriété ci après décrite, à savoir—
La joile résidence cottage simple en bois
No 7710 rue Maple, dans le septième District
de cette ville, dans l'ilet borné par les rues
Maple (autrefois Deuxième) Hampson, Adams
et Burdette, retirée de la banquette, sans une
barrière en f. r. contenant galerie, vestibule
au centre, cinq chambres, chambre à bain,
office, et hangar et citerne. Sur le côté
il y a assez de terrain pour
construire des améliorations additionnelles
Le terrain se compose de lots dans l'itet No
81, borné comme il esse dit ci-dessus, désignés
par les Nos 15 et 16, et mesurant chacun 30
piedes de face à la rue Maple sur 107 piede 6
pouces de protondeur, dans un joil voisinsge
s améliorant, à deux ilets de l'avenue St Charles, et ayant une doub'e ligne de chars électriques en face. Une aussi joile demour que l'on
puisse d'sirée.
Conditions—Comp'ant, et l'acquérent assu-

ques en face. Une aussi jone demeure que l'oz-puisse d'airté.

Conditions—Comp'ant, et l'acquérent assu-mant les taxes deus et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication: 10 pour cent comptent requis au moment de Acte de veute pardevant J. Zach. Spearing, la vente. Acte up to the partial law in the sente, notaire, inclusing les timbres du revenu, aux frais de l'acquérent.

25juin—25 27—inillet 2 9 16 23 27

# John J. Castell.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession De Witt C. Kester et Anna L. Hogan, sa femme. No 58,044—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orieans Division C.

Par John J. Castell, Encanteur Bureau No 826 rue Commune. SERA vendu à l'enchère publique MER-CREDI le 26 junitet 1899, à midi a la Bourse des Encanteurs, 717 rue Commune, En vertu et d'après un jugement rendu le 14 juin 1899, et signé le 20 juin 1899 par l'Ho-orable Cor Civile de District, Division C, l'Hon. John St-Paul juge les choses cl-dessous à savoir.

l'Hon. John Schraul juge. Le l'acce Ne 2818 rue Constance entre les rues Washington et Sixième, bornée par la rue Laurel, contenant sa'on double, salle à manger, corridor, six chambres à coucher, cuisine et dépendances séparées du corps de la maison.

Ce terrain mêure 30 picés 2 ponces 8 lignes de face sur la rue Censtance par 160 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèes et est connu comme le lot Ne 12.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, le rest, s'il y en a. dans n'n ou danx aus, courant à 8 00 d'intérôt. Les taxes de 1899, secont payées par l'acheteur 10 00 déposés sont requis au moment de l'adiudication.

Timbres du revenu de l'intérîct des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur ainsi qué l'acte de vente, devant être passé pardevant A. J. Cahil notaire.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 26

VENTES A L'ENCAN.

## Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE SANS RESERVE Pour effectuer un partage

MAGASINS ET RESIDENCES De Valeur, Rapidement Productifs et Centralement Situés,

Propriété de Résidence. Cottages Simple et Double. Dans l'affaire de Erin Crawford et als, va Jno. S. Crawford et als.

No 58 087—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

A l'Enchère Publique. PAR GEO, G. FRIEDRICHS & CO.—Gro. G. Friedrichs. encanteur.—Bureau 832 rue Commune—MERCREDI, le 5 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétées Foncières. No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rudu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cenr Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division B. le 6 février 1899, et signé le 10me jour de février 1899, et aussi conformément au juggment et décret de la dite Cour jusqu'ier sandu dans cette affaire, le 22me jour de janvier 1899 et signé le 27me jour de janvier 1899 daus l'affairt ci-dosans intituée, la suivante décrite propriété de valeur, devant être offerce et ven due en huit Juse separés. due en huil ots separés, ou portions de terre avec les ameliorations sur chacun, respective ment separament et à part, à savoi-1. Le superbe emplacement d'affaires et le magasin et résidence double a deux étagra-er dois couvert en ardoises Nos 1344 et 1348

magasin et résidence aouble a deux étages er uois convert en ardoisos. Nos 1344 et 1348 rue Camp, encoignure Melpomène.

Citte superbe prepriété est occupée d'un côté comme un magasin d'épicier et résidence et contenant de chaque rôté. 3 chambres autrez de-chaussée et 4 chambres et gat rie de devant au premier étage, hangar sur la banquet te citerne, hangar, etc. dans la cour; le tont décrit comme suit. A savoir: un cettain lot de terre, situé dans l'ille borné par les rues Camp. Melpomène. Terpsichore et Magasins désigué par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pillé, député voyer de ville. le 30 décembre 1898 et annexé à l'in ventaire pris dans l'affaire ci-dessus intitulée, pardevant John B. Fisher, notaire, e 22me jour de décembre 1898, lequel dit lot meanrant en conséquence, trente quatre pieds dix ponces de face à la rue Camp, sur une profondeur et Jaçade à la rue Melpomène de soixantecino rede quatre pouces et six lignes, de la vue descrième profondeur sur l'autre côté de trette pieds cinq pouces et six lignes, de la vue deuxème profondeur sur l'autre côté de la vue deuxème profondeur sur l'autre côté de la vue deuxème profondeur sur et entrant dans une ligne oblique de n-ur pieds dix ponces. ne deuxième profondeur sur et entrant dans ne ligne oblique de n'uf pieds dix ponces, e'là un-troisième profondeur de vingt trois ieds dix pouces et six lignes, de là se etrécissant à angle dr. it six pieds cinq pou-se, et dels une autre profondeur de un pied uatre pouces et six lignes, et une largeur sur à ligne du fond de vingt-six pieds deux

la ligne du fond de vingt-six piede deux poices.
Cette propriété de choix est extrémement bies située pour genres d'affaires, tai-sait face a une belle avenue asphalte, et commandant in grand come erce de bon rapp rt.

2º Le prodoctif cottage d'ubble Nos 1132 et.134 rue Melpomène immédiatement dans le fosel. La maison est en bois et est couverte en ardinaes, et contient en tout û chambres. Langari citerne, etc. dans la cour, décrit com me suif, à savoir : un certain lot de terre situé dans la même district et ilet que la propriété premièrement c'dessus décrite, désignée par la lettre C'sur le plan c'dessus décrite, désignée par la lettre C'sur le plan c'dessus mentionné, et mesurant conformément, trente piede onze pouces et trois lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de soixante-trois piede onze pouce et trois lignes, et une première profondeur sur l'autre le cont de coté de vingt un riede deux pouces. gnes sur la ligne la plus près de la rue Magasins, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de vingt six pieds deux pouces; de là s'élargissant un pied quarre pouces et six lignes, et de là une deuxième profondeur da trente sept pieds neuf pouces et trois lignes, et une largeur sur la ligne du fond de trente deux pieds quatre pouces et une ligne.

3º L'avantageux cottage double en bois couvert en ardoises Nos 1128 et 1130 rue Meipamène, touchant après la propriété ci deseus, contenant six obambres, hangar, citarre et aute dans le mêne district et liet.

Meipomène, touchant après la propriété cideseus, contenant six obambres, hangar, citerne, etc., aitué dans le même district et ilet
que la propriété ci-desus de crite, et désigné
par la lettre D. sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant, conformément, trente et un
pueds sept pouces de face à la rue Melpomène
sur soixante trois pieds onze pouces et trois
lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Ces deux propriétés sont situées immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus
décrite et sont con-tamment occ nèes.

4º Le productifocttage double en bois convert en ardoises Nos 1205 et 1207 rue Camp
ou Colisée entre Erato et Thalie. Cette réaudence contenant 4 chambres de chaque côté,
cans compter cuisine, hangars, citerne, etc.,
dans la cour. à chaque demeure. Le let est
décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de
terre situé dans le Premier district de cetta
ville, dans l'ilet borné par les mes Colisée ou
Camp. Brato, Prytanée et Thalie, formant
un trapésien, étant partied un lot désigné par
le numéro quatre de l'ilet numéro, soixante
dix: ledit lot est boiné sur un côté
par l'autre portion du dit lot numéro quatre;
ledit lot de terre mesurant trente pieds de
face à la rue Colisée ou Camp, et s'étendant
en profondeur de façon à toncher aux lots Nos
5 et 6: ledit lot d'après un plan particulier
fait par H. Grant, voyer, daté le 6 mai 1847,
et déposé pour reférence en l'étude de Daniel
Clark, !r. record ret ex officio notaire pour la
paroisse de Jefferson, et mesurant 31 pieds
ouxe pouces et cinq lignes de face à la rue
Camp ou Colisée, soixanto huit p-sds deux
pouces et six lignes sur le côté de la rue Erato, quatre vingt douze pieds dix pouces et
deux lignes de largeur dans le fond, le tout en
mesure américaine d'après ledit plan, plus ou
moins.

150 Le cottage double et résidence élevé, bien
aitaé No 1337 rue Camp ancolemure Memo-

deux lignes de profondeur sur l'autre ligne de cotté, et cinquante neuf pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, le tout en meure américaine d'après ledit plan, plus ou moins.

50 Le cottage double et résidence élevé, bien sinté No 1337 rue Camp, encolguure Meiponène. Les américations consistent en un joil cottage éleve en bois, couvert en ardoises, contenant galeries de face et de côté, grande salle à manger, cuisme, cave dans le sousbassement et quatre grandes chambres à coucher audessus jardin de côté, grande citerne, hangar et deux chambres à domestique : le gas dans toute la maison. Le lot est décrit comme suit, a savoir : un certain lot de terre dans le Premier district de cette ville, dans l'illet borné par les rues Camp ou Colisée. Melpomène, Prytarée et Terpaichore, désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage fait par Edgar Pillié, député voyer de ville, portant la date du 31 décembre 1898, une copie certifiée duquel est annexé à un inventaire pris par Jno. B. Fisher, notaire le 2ème jeur de décembre A. D. 1898, et mestrant conformément, trente pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur et façade à la rue Melpomène trente-cinq pieds, de là s'élargissant sur une ligne de la aur une ligne perpendiculaire à la rue Melpomène trente-cinq pieds, de là s'élargissant sur une ligne perpendiculaire à la rue Melpomène quatorze pieds, de là s'angle droit courant vers la rue de Camp soixante-douze pieds sept pouces, de là à angle droit courant vers la rue de Camp soixante-douze pieds sept pouces, de là à angle droit courant vers la rue de Camp soixante-douze pieds sept pouces et une ligne, exceptionneilement stude à la jonc ion de deux belles avenues pavées deux pouces et cinq lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de le devin et cente propriété, et est désigné par la lettre de une pour de la cinquième ci des sus decrite propriété et est désigné par la lettre de la une profondeur de l'autre lipred d

VENTES A L'ENCAN.

## Geo. G. Friedrichs & Cie.

l'acquéreur, portant interêt au taux de huit pour cent par and e la date de l'adjudication jusqu'au paientert, et garanti par hypothèque et lien et privil ge du vendeur sur la propriété veudue, et toutes les clauses usuelles de securités: un dépôt comptant de dix pont sere l'encanteur sur le montant totri du meutant de l'enchère devant être payé au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant conserver la propriété assurée pour sa valeur entière insqu'au complet et paiement final desdits billets, et de transférer les polices d'assurance au porteur ou porteurs desdits billets, et de transférer les polices d'assurance au porteur ou porteurs desdits billets, et finalement de payer tous les honoraires d'avocat, lesquels honoraires sont fixés à cinq pour cent du monant réclamé er cas de procédures indiciaires pour le revouvrement du montant des dits billet, ou quelque artie de celà, l'acquéreur devait payer ent brement et finalement le prix de l'adjudication, l'acquéreur de vait payer ent brement et finalement le prix de l'adjudication, l'acquéreur de vant payer les taxes pour l'année courante de 1899.

Acte de vente devant être faut pardevant payer pour resdits actes de vente.

4 juin—4 11 18 25—2 juillet à date

### ANNONGE JUDICIAL E Bateaux-Pilot, Launchesjetc.

Al Enchère Publique. LUNDI, 3 juillet 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righror juge de la Cour Civile de District. Division D. pour la paroasse d'Orléans, signé le 20 juin 1899 et rendu dans la succession de Edward Breen, No 59,076 du dossier de ladire Cour la propriété ci-après, décrite, à savoir:

1. Un vingt huitième (1.28ème) action indivis ou partie du bateau-pilote à vapeur Jennie Wilson', ses agrès, outilage, machines, bonilloirs, machinernes et ameublement.

2. Un vingt huitième (1.28ème) action indivis ou partie du bateau-pilote à vapeur "Underwriter", etc.

3. Un vingt huitième (1-28ème) action indivis ou partie du bateau-pilote à vapeur "J. D. Houston", '4. Un vingt huitième d'Intérêt (1-28me) indivis dans les petits bateaux et gréments, maintenant formant nue portion de l'équipement de la Louisiaua Branch Pilots Association.

5. Une action du stock de charbon dans la LUNDI, 3 juillet 1899, à midi à la Bourse

nient de im Louisians.

5. Une action du stock de charbon dans la dite Association.

Conditions—Comptant sun les lieux.

GEO. G. FRIEDRICHS & Co.,

Encanteurs, 832 et 834, rue Commune.

22 juin 22 28—juil 3

AVIS AUX CREANCIERS

Homestead & Building Association. OUT CHVILE DE DISTRICT POUR LA OUT CHYLE DE DISTRICT POUR LA paro'see d'Orléane—No 52.224—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanders de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dit jours qui suivront le présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte finai présente par W. C. Faust et James McRacken receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués senformément su dit compte.

PAUL O. GUERIN, Graffier.

Dinkelapiel et Hart, avo. ats.

Dinkelapiel et Hart, avo. ate. 27 juin-27-juillet 1 6 Henry Germon vs Mauberret's Prin-Henry Germon vo Mamberret's Printing Home 1.4mited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53, 133—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes antres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte tinal présenté par Toby Bart, recevent dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologré et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Dinkelspiel et Hart, avocant pour le plai-

Dinkelepiel et Hart, avocant pour le plai-mant. 21 juin 21 25 30

VENTER A L'ENCAN.

# Denis et Danziger.

ANNONOR JUDICIAIRE UNE RESIDENCE RURALE

sixiamement décrites, et est désigné par la let tre C sur le plan oi-fiésana mentionné d'Edgar Fillié de plan professant profondeur sur la ligne de côté de prote cinq pieds de la ture de evitate trois pieds omn roue et trois ligne de côté de trente cinq pieds de la ture de deuxième profondeur sur une ligne e obique d'entrée quinze pieds deux pouces et din ligne de quatorze pieds et une la recer en la ligne du fond de trente trois pieds un pouce et deux lignes.

8º L'élégante résidence en briques et bois à deux étages, ayant grandy verandah à c'haque étage, vastes vestibules, salons, salle à marger, cuisine, office etc., detrie comme suit, à savoir: Un certain lot ou pertion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situe dans le premier district de cette ville Canal selle et ure d'un certain plan dressé par dans le four de par rues Canp Magasina américaine viert unit pieds et trois pouces de ret aix lignes, l'apuelle portion pouces et deux l'arce d'un certain plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer le 9 novem bre 1847, et déprès parmi les archives de quies Mossy, ancien notaire en cette ville En bonne condition et à proximité de distance de l'apue près de la rue Thalie des lots trois et quatre d'un certain plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer le 9 novem bre 1847, et déprès parmi les archives de dure de distance de la rue Condition et à proximité de distance de marche facile du centre des affaires, cummote et bien condition et à proximité de distance de l'apue fer de à in et deux ans, devaut être rep ésentée par des billers de l'acquéraur portant 5 010 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutée les clauses usuelles l'acquéreur assumant et parant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 070 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant B. T. Walsh, jr. notaire.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 à date

# Spear & Escoffier.

PROPRIETE COMMERCIALE A Proximité de la rue du

Canal. Deux Magasine, à termes libéraux, 526-530 rue de la Douane, près de la rue de Chartres, récemment occupée par MM.

Vincent & Co. Wm G. Vincent ve William G. Vincent et als. No 58.684—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

Paroisso d'Orieans. Division D.

Paroisso d'Orieans. Division D.

Spear, en anieur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 12 juillet 1899, à midi, sers vendu, à l'enchère publique, à la salle veute New Orieans Real Esiste Exche No 717 rue Commune, entre les rues St Gles et Carondelet, en vertu de et c'mément à un jug-ment vendu le 1899 et sigué le 10 avril 1899 par N. H. Rightor, fuge de la Norr de District, pour la Paroisse d'Oriéa; sion D. dans l'affaire ci-desus, les preciaprés décrite à savoir ci-après décrite à savoir :-/
Un certain lot de terre avec 1° Un certain lot de terre avec de bâtisses et améliorations (jui s y trou le Second District de cetté ville, de la lettre A, sur un plan de D. daté le 8 juin 1889 dans l'ilet ba

profondeur de 111 piede ies. Connu par le No municip lignes. Connu par le No municip la Douane. 2° Un certain lot de terre, av bátisses et améliorations qui s y ri signé par la lettre B. sur le plan dans le même district et le mên ouchant, mesure 20 piede 6 pou le face à la rue de la Douane. 20 p ces 6 lignes de largeur dans le fon profondeur de 111 pieds 11 pouces

Termes et conditions — Un quart or comptant, et la balance à un crédit de le deux et trois aus garantie par lien de vondes sur la propriété vendue, portant six pou cent d'intérêt par au du jour de la veute une qu'à parfait paiement, les intérêts payables ann nellement, l'acquéreur d'assammerles taxes d'Etat et de ville pour 1899, l'acte de vente de contenir routes les clauses unenlles de sécurité et le pacte de non alienando 5, 019 pour honoraires d'avocat, transfert d'assurance, etc. etc.
Actes de vente ainsi que les timbres de Revenu, etc. pardevant Benjamin Ory aux frais des acquéreurs.
11 juin-11 18 25 -juil 2 9 12

VENTE PAR LE CONSTABLE.

John J. Grover vs Join et Laurence Acheson, individuellement et in Solido. Première Cour de Cité de la Nile Orléans.—No 39,224—En vertu d'un writ de fiert facias à moiadressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt. rue Lafayette, entre les rues Campet Magasins le SAMEDI ler iwillet 1899, a 10:30 heures A. M. de la propriète d'après décrite, à savoir: (1) Un lot de chaussures ascrities; (1) Un lot de lacets de chaussures et de cirage; (1) Un Kangaroo empaillé, 8 tabourets, 1 chaise, 1 table, 2 tapis, 2 marteaux. Saisi dans l'affaire ol-dossis numérorète et intiulée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—compregistré en mon bureau. Conditious—comp-tant sur les lieux. ED P. FOLEY. Constable de la Première Cour de Cite. 20 juin - 20 21 25—juil 1

